



## **REVUE DE PRESSE**

**Samedi 9 février 2019**



## Âge, niveau de vie, diplôme : quel est le profil du "complotiste" ?

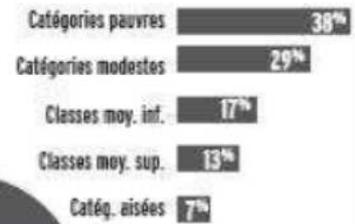
### Le top 5 des affirmations complotistes

- Le ministère de la Santé est de mèche avec l'industrie pharmaceutique pour cacher au grand public la réalité sur la nocivité des vaccins — **43%**  
D'ACCORD
- L'accident de voiture au cours duquel Lady Diana a perdu la vie est en fait un assassinat maquillé — **34%**  
D'ACCORD
- Les Illuminati sont une organisation secrète qui cherche à manipuler la population — **27%**  
D'ACCORD
- L'immigration est organisée délibérément par nos élites politiques, intellectuelles et médiatiques pour aboutir au remplacement de la population européenne par une population immigrée — **25%**  
D'ACCORD
- Seule une poignée d'initiés est capable de décrypter les signes de complot qui ont été inscrits sur les billets de banque, les logos de marques célèbres ou dans des clips musicaux — **23%**  
D'ACCORD

### ... selon l'âge

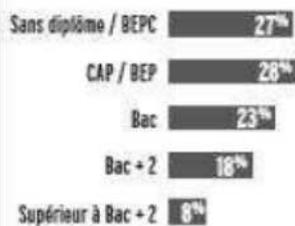


### ... selon le niveau de vie



**%**  
de personnes  
croyant à 5 théories  
du complot  
ou plus...

### ... selon le niveau de diplôme



### ... selon le vote à la présidentielle 2017



Source : étude réalisée par l'Ifop pour la Fondation Jean-Jaurès et Conspiracy Watch auprès d'un échantillon représentatif de 1.760 personnes, du 21 au 23 décembre 2018.

INFOGRAPHIE CL

# Cognac-Châteaubernard

## Les agents Veolia en grève pour la prime Macron



Une trentaine de salariés ont tenu le piquet de grève hier devant l'unité opérationnelle de Veolia à Châteaubernard. Photo J. P.

**E**n quinze ans, Evelyne Maurin, déléguée syndicale FO chez Veolia à Châteaubernard, n'avait jamais vu une telle mobilisation. Hier, dès 8 heures, répondant à un appel des syndicats lancé au niveau national, une trentaine d'agents ont tenu le piquet de grève devant l'unité opérationnelle, rue Louis-Blériot dans la zone du Fief-du-Roy. Ils ont filtré les camions qui entraient sur le site. Le préavis était déposé jusqu'à 20 heures. Motif: la prime Macron. «Il avait été annoncé en décembre que 500 euros seraient versés à 10 000 des 50 000 employés Veolia», indique Evelyne Maurin. Ceux dont le seuil de revenus n'excède pas 25 000 euros brut par an. Résultat: «Sur nos sites de Chermignac, Royan, Cognac et Châteaubernard, seuls cinq des 80 salariés l'ont touchée. Ce sont ceux qui ont été en arrêt maladie l'an dernier ou qui viennent d'arriver», détaille Evelyne Maurin, qui déplore des «critères obscurs et injustes» pour ceux qui travaillent dans l'entreprise depuis longtemps, mais dont les salaires ne sont pas forcément élevés. En parallèle, Veolia a annoncé

«la distribution d'actions de performance pour 34 millions d'euros à 700 cadres dirigeants, ajoute la déléguée syndicale. C'est ce qui a mis le feu aux poudres. Au total, la prime Macron, c'est 5 millions d'euros pour l'entreprise.»

Les agents, dont la majeure partie était mobilisée, ont rencontré François Berland, le directeur du site de Châteaubernard, hier matin. Il a pris note de leurs revendications. «Je les ferai remonter», indique-t-il. Les salariés réclament «la prime Macron pour tous» et demandent l'ouverture immédiate des négociations annuelles obligatoires. «On n'a plus de prime d'intéressement, une participation au ras des pâquerettes. Depuis six mois, les salariés envoyés en formation sont obligés d'avancer les frais de transport, de logement et de restauration...», pointe encore du doigt Evelyne Maurin, qui demande, au final, «plus de reconnaissance». Et de conclure: «Si rien ne bouge, on pourrait redéposer un préavis de grève illimité dans une semaine ou quinze jours.»

Julie PASQUIER

■ L'enfant du pays s'est envolé jeune vers les grandes écoles, la fonction publique et l'engagement politique ■ En mai, il conduira une liste aux élections européennes.

# Le Cognacais Louis Drouneau a déjà la tête à l'Europe

Marc BALTZER  
m.baltzer@charentelibre.fr

**D**e Cognac, il conserve des souvenirs d'écolier, des photos de collégien et dans le nez, une odeur de graisse mécanique qui ne part pas, malgré les années qui passent. L'odeur du garage que tenait André Drouneau, son grand-oncle, place du Canton (l'actuel Garage bar). «*J'y trainais souvent, c'était un endroit magique pour des enfants*», souffle Louis Drouneau, 34 ans, en flânant dans les rues pavées de sa ville, comme autrefois.

## Un parcours scolaire étincelant...

Voilà trois mois que l'enfant de Cherves-Richemont, qui a grandi au centre de Cognac (école Sainte-Colette, puis collège Saint-Joseph), est rentré au bercail pour préparer les élections européennes du 26 mai. Fin janvier, il a été élu tête de liste du parti « paneuropéen » Volt (lire l'encadré), qui promeut une refonte des institutions continentales. Un mouvement qui a séduit le jeune Cognacais fin 2017, alors



Devant le buste de Jean-Monnet, à La Salamandre. «Une inspiration, évidemment», sourit Louis Drouneau, citoyen européen convaincu et «fier d'être Cognacais».

Photo M. B.

qu'il travaillait pour les Nations Unies au Kenya, au terme d'un parcours scolaire étincelant. Il avait quitté la Charente à 14 ans

direction Bordeaux et ce n'était pas prévu. Son père Jack, ex-directeur de Martell, s'était reconverti dans le vin après un licenciement brutal qui avait ému la filière en 1996. En Gironde, Louis Drouneau se rendra vite compte qu'il est doué pour les études, même dans une grande ville remplie d'élèves brillants.

## ... et des détours utiles

Il se rêve d'abord militaire et intègre l'école Prytanée national de La Flèche pour une «prépa» de maths. Puis s'intéresse à la recherche et rejoint l'École normale supérieure (ENS) de Lyon, filière «informatique théorique». Il n'a que 20 ans, mais réalise soudain «que la recherche n'est pas faite pour moi... ou l'inverse», s'amuse-t-il en repensant à ces détours utiles (un beau diplôme à chaque fois) et formateurs. Car l'air de la métropole lyonnaise

a le mérite d'éveiller sa curiosité sur le monde. Après une tentative réussie dans le commerce, il sort diplômé de l'ESCP, la prestigieuse «Sup' de co» de la Capitale, il s'oriente vers la diplomatie. «*En préparant le concours de l'ESCP, j'ai commencé à m'intéresser à la politique et aux questions diplomatiques*», poursuit le surdoué. Il fera son stage à l'ambassade de France en Chine et complètera son cursus avec un Master en relations internationales. Avant de commencer sa carrière au Conseil de l'Europe à Strasbourg, puis à la Commission européenne (à Bruxelles et en Côte d'Ivoire) et enfin aux Nations Unies, à Nairobi. C'est là que son blog sur l'Europe attire l'intérêt d'une sympathisante du jeune parti qu'il représente aujourd'hui à l'échelle nationale. Et pour faire campagne, il a quitté son job et a rejoint sa base cognacaise.

## Tête de liste française de Volt, un jeune parti pro-européen

Fin janvier, Louis Drouneau a convaincu les membres du jeune parti Volt, né en 2017, de faire de lui leur tête de liste française lors du scrutin européen du 26 mai prochain.

Une place qu'il partagera avec la fondatrice Colombe Cahen-Salvador. Choquée par le Brexit, elle avait créé Volt avec son compagnon Andrea Venzon, Italien. Aujourd'hui, Volt affiche 25.000 membres, existe dans tous les pays européens et présentera une liste dans chacun. Avec un programme unique, «*progressiste et paneuropéen*». Cette plateforme de

propositions communes est «*unique en Europe*» et Volt y voit une manière de se distinguer des partis nationaux. Parmi les idées du parti, celle d'une refonte des institutions vers «*davantage de démocratie*», grâce à l'abandon des votes à l'unanimité au Conseil de l'Europe. «*C'est comme si, en France, l'Assemblée nationale n'avait pas de pouvoir et que les décisions se prenaient à l'unanimité des présidents de région: personne ne l'accepterait*», résume Louis Drouneau.

Contact: [www.voltfrance.org](http://www.voltfrance.org)

# Le restaurant du Golf passe les plats en douceur

L'équipe du «19» a quitté les lieux, mais continue son action judiciaire. Le nouveau chef débutera d'ici à deux semaines. Le calme est revenu.

Marc BALTZER  
m.baltzer@charentelibre.fr

**O**n ne sert plus rien depuis lundi au «19», le restaurant du Golf du cognac, et les assiettes resteront vides encore une semaine au moins. Ces derniers jours, les équipes qui œuvraient sur place depuis 2015 ont vidé les lieux, en vue d'une «remise des clés qui aura lieu samedi [aujourd'hui, NDLR]», rapporte Marie-France Wittmann, la nouvelle présidente de l'association gestionnaire du green de la ville de Cognac.

”

**On part, c'est vrai, mais ce n'est certainement pas fini. On demandera une indemnisation pour perte de chiffre d'affaires.**

Le 31 janvier, la cour d'appel de Bordeaux a confirmé le caractère exécutoire d'un jugement de novembre, qui obligeait les restaurateurs à partir (lire *CL* de samedi dernier). Depuis deux ans, ces derniers sont en conflit avec le bureau du golf (dont la composition a changé en décembre dernier), à propos de la date supposée de la fin de leur contrat. Le tout sur fond de querelles per-



Les locaux du «19» ont été vidés durant la semaine, la remise des clés doit avoir lieu ce samedi matin.

Photo M. B.

sonnelles et d'embrouilles internes à l'association, qui se sont dénouées avec l'élection d'un nouveau bureau.

«On part, c'est vrai, mais ce n'est certainement pas fini, tempère déjà Guillaume Guérout, qui était aux manettes du «19» avec Sylvain Véglianti. *L'appel est toujours en cours* [sur le fond de l'affaire et pas seulement l'expulsion prononcée en première instance, NDLR]. *Ça prendra au moins jusqu'en août, mais on demandera une indemnisation pour perte de chiffre d'affaires.*» En attendant, le successeur

choisi l'an dernier par l'association du golf, Thanomsack Daraseng, 44 ans, aura certainement repris les fourneaux. Il devait débuter durant l'été 2018 et vit sur place depuis juillet, dans un logement mis à disposition par l'association et donc la Ville, propriétaire des murs.

«Avant cela, il y aura une semaine, voire dix jours de travaux», précise Marie-France Wittmann, pour qui l'essentiel était de «réussir une transition sereine». Afin que «le golf fasse parler de lui pour autre chose que ces histoires de restaurant».

# Le Foyer embrase encore le conseil

Après la rétrocession de voies le mois passé, un projet de vente de logements sociaux par la société HLM a été contesté par les élus de Châteaubernard.

Une fois n'est pas coutume, majorité et opposition se sont retrouvées dans une belle unanimité, jeudi au conseil municipal de Châteaubernard. D'abord lors d'hommages rendus à Bernard Pique, récemment disparu («*Un homme très impliqué, une personnalité forte et attachante*» a dit le maire), et à l'épouse du conseiller Michel Derand, décédée la veille.

Ensuite, saisi par la préfète, le conseil devait donner son avis sur un projet de vente de logements par la société HLM Le Foyer.

Ces ventes concernent 32 pavillons situés au Hameau des Meuniers, rue Bienassis et rue Salvador-Allende, que le Foyer souhaite céder depuis des années.

## Monnaie d'échange

«*Nous leur avons toujours dit que nous ne serions d'accord qu'à condition que Le Foyer s'engage à lancer un autre programme de logements sociaux*, précise le maire Pierre-Yves Briand. *Nous en avons besoin: en 2020, ce sera la fin d'une dérogation préfectorale et nous serons contraints d'avoir 20 % de logements sociaux, sous peine de 45.000€ d'amende.*» Or, Le Foyer vient de conclure un



Le Foyer souhaite céder 32 pavillons au Hameau des Meuniers, rues Bienassis et Allende.

Photo CL

accord avec l'agglo pour 28 HLM aux Vauzelles et comptait sur cet engagement pour obtenir l'aval de la Ville pour ses ventes.

La majorité comme l'opposition ont estimé que ça ne suffisait pas et un avis unanimement négatif a été transmis à la préfecture.

L'assemblée a ensuite examiné une convention avec Calitom, en vue de créer quatre points d'apport enterrés comprenant chacun un bac pour les ordures ménagères, un pour la collecte sélective et un pour le verre. Trois se trouveront à

proximité d'habitat dense, un près du Castel. Et c'est ce dernier qui suscite l'inquiétude de l'opposition, Jean-Claude Fayemendie redoutant «*une baisse du service à la personne*». Le maire a répondu «*qu'il ne s'agit pas d'une baisse du service, mais d'un service différent*», et «*que le coût va diminuer avec la suppression de la collecte du verre et celle des ordures ménagères le vendredi*». La convention a finalement été approuvée.

Pierre NAU

## Les histoires de Frédérick Gersal ont comblé Le Castel



Seul en scène, Frédérick Gersal, d'accord... mais devant une salle comble. Mercredi soir, au Castel de Châteaubernard, il a même fallu ajouter des chaises pour que tout le monde trouve sa place. Durant 1h30, le chroniqueur au nœud papillon, bien connu de la matinale télévisée de France 2, a déroulé le fil de l'histoire de France, à travers les petites histoires qui l'ont fabriquée. De Vercingétorix à Napoléon, d'Aliénor d'Aquitaine à Ravaillac, l'histoire locale a été mise en valeur par le verbe et la faconde d'un Gersal en grande forme. Enthousiaste, érudit, joignant le geste à la parole pour évoquer les chevauchées, les assassinats, les mariages, les batailles... Si ce n'est peut-être pas tout à fait l'histoire des historiens, c'est comme cela que beaucoup auraient aimé que leurs professeurs l'enseignent.

## Sages comme des images et curieux comme des lecteurs

**D**ans le cadre des rencontres de l'association «Et derrière le livre...», la médiathèque de Châteaubernard a reçu jeudi la dessinatrice et auteure jeunesse Isabelle Simler pour un atelier de dessin autour de ses thèmes favoris: la nature et les animaux.

Les CE1 de l'école Pablo-Picasso avaient préparé la rencontre avec leur enseignante, Évelyne Lhoste. Aussi, lorsqu'ils se sont retrouvés face à Isabelle Simler, les questions ont fusé, nombreuses, pertinentes. Et l'auteure s'est pliée de bonne grâce à l'exercice.

Dessinatrice depuis toujours («*La nature et ses animaux sont une source inépuisable d'inspiration*»), on trouve dans ses fleurs, ses oiseaux, ses insectes, une précision et une légèreté qu'accompagnent de petits textes tantôt poétiques, tantôt explicatifs.

Les enfants ne s'y trompent pas et c'est avec enthousiasme que, sous sa direction attentionnée, ils ont réalisé les petits livrets qu'ils étaient fiers de montrer à la fin de la séance. Les beaux livres d'Isabelle Simler sont disponibles à la section jeunesse de la médiathèque.



Les élèves du CE1 de Pablo-Picasso autour de la dessinatrice et auteure Isabelle Simler. Ils avaient préparé la rencontre: les questions ont fusé.

Photo CL

# Moulidars: la folie selon Gogol s'invite à la ferme-théâtre de Malvieille

Dans le cadre de son cycle sur les déséquilibres, Théâtre en action propose une adaptation à la scène du «Journal d'un fou», chef-d'œuvre de la littérature russe. À voir d'urgence, demain dimanche.

Gilles BIOLLEY  
g.biolley@charentelibre.fr

Le rendez-vous est fixé à demain dimanche 10 février, 17h, à la ferme-théâtre de Malvieille située à Moulidars. Incontournable pour qui ne s'est jamais plongé dans les textes de Nicolaï Gogol, romancier à la fin tragique qui a marqué de son empreinte la littérature russe de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. En premier lieu dans le texte de sa nouvelle «Le journal d'un fou», petit chef-d'œuvre dont la compagnie «Théâtre en action» propose une adaptation mise en scène par Jean Chambras, de la compagnie de Barbezieux du «Théâtre de l'Orme», et jouée par Gérard Jaulin.

”

Un vrai plaisir de lecture.



Renata Scant continue de dérouler le fil de la santé et des déséquilibres avec cette pièce du romancier russe Nicolai Gogol. Archives CL.

«Cette pièce s'inscrit dans le cadre de la thématique "santé et déséquilibre" sur laquelle nous travaillons depuis l'an dernier, rappelle Renata Scant, l'âme de «Théâtre en action». Après «Effacement» sur le trouble de l'identité et de la perte de la mémoire individuelle en janvier, on s'ouvre cette fois à la folie et la frustration à travers cette superbe nouvelle.» La folie, celle dans laquelle som-

bre lentement Poprichtchine, modeste fonctionnaire d'un ministère russe sous le règne de Nicolas I<sup>er</sup>. Un copiste, tailleur de plume pour son supérieur, dont l'insignifiance est à la hauteur de l'importance de ses multiples déconvenues, professionnelles, sociales et sentimentales. Celles qui alimentent ses frustrations qu'il consigne dans ce journal avec ses échecs et ses humiliations, jusqu'à se déconnec-

ter de la réalité et finir dans un asile psychiatrique qu'il prend pour la terre d'Espagne. Une histoire dont la lourdeur apparente s'allège sous la plume d'un auteur qui parvient avec talent à rendre ce texte léger et drôle à la fois. «Une histoire datée, d'un personnage donné dans un pays donné», confirme Renata Scant, qui continue de dérouler le fil de la folie à

la ferme en février avec une lecture du roman de Daniel Pennac «Ancien malade des hôpitaux de Paris» (le 24 à 17h), et en mars avec un montage de texte sur «la folie du pouvoir» (le 17 à 17h). Il sera temps ensuite de penser à la nouvelle édition de «Festifermes» dont le thème est déjà connu, «Les utopies réalistes».

Ce dimanche à 17h à la ferme-théâtre de Malvieille. Tarif plein: 13€. Contact: 05.45.66.22.45.

■ Risque de tumeurs, de problèmes cardiaques ou digestifs, etc ■ L'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé a lancé en quelques jours une série d'alertes.



Photos archives AFP

# Alertes sur la sécurité sanitaire

**S**imple principe de précaution ou véritable risque pour la santé? L'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) a en tout cas lancé une série d'alertes sanitaires en quelques jours. Des médicaments, des compléments alimentaires et les implants mammaires texturés sont notamment concernés.

## Un médicament contre la toux

Les médicaments Pneumorel (sirop et comprimés), utilisés notamment pour traiter la toux, sont retirés du marché français en totalité, en raison d'un risque cardiaque et ne doivent plus être utilisés, a annoncé hier l'Agence du médicament. Cette décision fait suite à l'identification d'un potentiel effet du principe actif, le fenspiride, sur la survenue de troubles du rythme cardiaque. Par mesure de précaution, il est demandé aux patients qui détient des boîtes (comprimés ou sirop) de ne plus les utiliser et de les rapporter en pharmacie.

Une réévaluation de l'ensemble de ces médicaments à base de fenspiride, qui sont par ailleurs disponibles dans d'autres pays, sera conduite par l'Agence européenne du médicament (EMA) en vue d'une décision harmonisée au niveau européen.

## Un médicament pour la ménopause

Plusieurs mois après des mesures d'encadrement drastiques prises envers l'Androcur et ses génériques (principe actif: acétate de cyprotérone), l'Agence du médicament ANSM a mis en garde hier contre le Luteran (acétate de chlormadinone) et le Lutényl (acétate de noméggestrol), ainsi que leurs génériques, utilisés dans la prise en charge de la ménopause, des troubles menstruels et de l'endométriose. Des cas de méningiomes (tumeurs cérébrales) ont en effet été associés avec leur usage. Des études sont en cours mais dans l'attente des résultats, l'agence sanitaire a adressé de «nouvelles recommandations» aux professionnels de santé. Ils doivent notamment

«prescrire aux doses les plus faibles possibles et sur une durée la plus courte possible» et dans le respect des indications autorisées.

## Des compléments alimentaires

Les compléments alimentaires à base de suc d'aloé, de racine de rhubarbe ou de séné, utilisés pour leur effet laxatif, peuvent être dangereux pour la santé et devraient être interdits, estime l'Académie nationale de pharmacie. Les plantes présentes dans ces compléments alimentaires contiennent des principes actifs (hétérosides hydroxyanthracéniques) identiques à ceux de médicaments classés comme «laxatifs stimulants», selon ce rapport. Cette expression désigne des «laxatifs puissants, mais irritants pour le tube digestif». «À long terme, des lésions définitives de la paroi interne de l'intestin peuvent apparaître.» Plus largement, le rapport de l'Académie nationale de pharmacie met en garde contre un mauvais usage des compléments alimentaires, qui ont la cote chez les Français. «Malgré leur statut d'ali-

ment, contrairement à ce que beaucoup de personnes croient (...), les compléments alimentaires ne sont pas des produits anodins», soulignent les auteurs. Le marché des compléments alimentaires a grimpé à 1,9 milliard d'euros en 2019, alors qu'il n'était que d'un milliard d'euros en 2010.

## Implants mammaires

Il n'est pas justifié d'interdire en bloc tous les implants mammaires texturés, type de prothèses soupçonné de favoriser une forme rare de cancer, a estimé hier le comité d'experts mis sur pied par l'Agence du médicament (ANSM). Ce comité demande en revanche l'interdiction du principal modèle mis en cause dans la survenue de lymphomes anaplasiques à grandes cellules (LAGC), les Biocell de la société Allergan. «Sur la base de cet avis, l'ANSM prendra une décision dans les prochaines semaines», a indiqué l'agence du médicament. Depuis 2011, 56 cas de LAGC ont été recensés chez des femmes porteuses d'implants mammaires. Trois en sont décédées. La quasi totalité

des patientes touchées par ce lymphome rare et agressif étaient porteuses d'implants à surface texturée (la pellicule entourant le silicone est rugueuse, par opposition aux implants lisses).

## Des couches pour bébés

Les fabricants de couches pour bébés, pointés récemment du doigt en raison de la détection de produits chimiques nocifs dans leurs produits, se sont engagés «à indiquer les composants sur leurs emballages», a annoncé hier Group'hygiène, leur syndicat professionnel. Dans un communiqué publié hier en fin d'après-midi, la DGGCRF affirme pour sa part que des délais ont été précisés aux acteurs du secteur: «J'amélioration de l'information du consommateur» sur la composition des produits, devra être effective «de manière dématérialisée dans un délai maximal de trois mois, puis par un étiquetage dédié au plus tard dans six mois». Quant à «l'élimination des substances allergisantes, notamment dans les parfums», elle devra être effective «dans un délai maximal de trois mois».

## Grippe: le vaccin moins efficace que prévu

**E**nviron 1.100 décès sont à ce stade attribuables à l'épidémie, selon des chiffres au 20 janvier livrés par les autorités sanitaires. «Nous savons que chaque année en général la grippe tue plus de 10.000 personnes, c'est la raison pour laquelle je me bats pour la vaccination des personnes âgées et des soignants», a indiqué en fin de semaine la ministre de la Santé Agnès Buzyn sur Europe 1. «Aujourd'hui toute la France est en zone d'épidémie, donc nous sommes au pic probablement, et nous verrons à la fin du mois quels ont été le taux de mortalité.» Cette année, «il y a deux virus qui circulent. C'est de plus en plus le cas et c'est pour ça que le vaccin essaie de couvrir différentes souches», a expliqué la ministre: «Sur le virus

classique, la souche A, le vaccin couvre à peu près 50% des gens, et sur l'autre virus qui circule, la couverture est très médiocre, à 20%, ce qui peut expliquer les mauvais chiffres de mortalité.»

### Le vaccin est «un pari»

«Le vaccin est moyennement efficace cette année, c'est pour ça que les gestes de protection sont très importants: se laver les mains, tousser dans sa manche, éviter de postillonner...», a-t-elle insisté. «Le problème est que chaque vaccin est un pari, on est obligé de parier sur les souches qui vont circuler, six mois avant que le virus apparaisse dans le monde. Donc de temps en temps le pari est gagné, de temps en

temps il est moyennement gagné et parfois pas du tout.» Parmi les victimes de la grippe cette année, six personnes, quatre résidents et deux membres du personnel, décédées dans un centre de soins du Loiret. «Les deux soignants n'étaient pas vaccinés», a souligné Agnès Buzyn. «Les soignants dans les hôpitaux, dans les Ehpad, doivent être vaccinés», a-t-elle martelé, menaçant d'instaurer une obligation. «Il y a eu une obligation (dans le passé), supprimée il y a quelques années. (...) Je verrai quel a été cette année le taux de couverture des soignants, j'espère qu'ils comprennent leur responsabilité. Si vraiment ça ne progresse pas, peut-être que nous en reviendrons à l'obligation.»

## Épidémie de rougeole à Val Thorens

Les cas de rougeole sont en hausse en région Auvergne-Rhône-Alpes, a mis en garde hier l'Agence régionale de santé (ARS), qui évoque notamment 18 cas survenus dans la station de ski de Val Thorens, en Savoie. «Il s'agit majoritairement de jeunes adultes saisonniers résidant dans la station», a précisé l'Agence régionale de santé qui «recommande à tous de vérifier sa vaccination et celle de ses enfants» à la veille des premières vacances scolaires d'hiver. Val Thorens accueille de nombreux touristes, français et étrangers durant cette période hivernale. Dans son dernier bulletin

épidémiologique consacré à la rougeole, l'organisme Santé publique France signalait une recrudescence de la maladie dans l'Hexagone depuis fin 2017, après une baisse de 2012 à 2016. Au 11 novembre 2018, elle recensait plus de 2.800 cas déclarés dans l'année, dont trois mortels. Selon l'Agence régionale de santé, au 4 février 2019, en dehors du foyer épidémique de Val Thorens, 12 autres cas étaient signalés en Auvergne-Rhône-Alpes, dont sept dans le Rhône, deux dans la Drôme et un dans l'Ain, la Loire et la Haute-Savoie. Huit cas avaient été recensés dans la région en 2016, contre 45 en 2017 et 84 en 2018.



Day	Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
<b>Dimanche</b>	9° 12°	8° 12°	8° 11°	6° 11°
<b>Lundi</b>	8° 12°	6° 13°	4° 11°	3° 11°
<b>Mardi</b>	1° 10°	1° 11°	0° 10°	0° 9°
<b>Mercredi</b>	1° 10°	0° 10°	-1° 10°	-1° 9°
<b>Judi</b>	3° 12°	2° 13°	1° 13°	1° 11°
<b>Vendredi</b>	3° 13°	3° 14°	2° 14°	1° 12°
<b>HIER</b>			Mini	16h
Angoulême			6°	10°

**Encore de la douceur.**

Temps assez agréable et doux dans l'ensemble, sous un ciel voilé à très nuageux, avec de rares averses dans le Poitou. Vent modéré de Sud-Ouest, puis Sud en fin de journée en se renforçant.

## Diviser pour mieux planter

La manœuvre commence à se voir. Des viticulteurs divisent leur exploitation en plusieurs sociétés pour obtenir autant de « CVI », le numéro d'immatriculation. Les 3 474 hectares à planter seront répartis uniformément entre les CVI qui ont déposé une demande. Autrement dit, un même exploitant pourra planter deux ou trois fois plus que ses collègues. Le site spécialisé Vitisphère, qui révèle l'information, évoque « des nouveaux vautours », ces viticulteurs qui allaient piller les autorisations de plantation dans d'autres vignobles, voire des « rapaces ». Le syndicat viticole UGVC récuse la formule, mais se dit vigilant. Impossible, légalement, de faire la différence entre une création de société par besoin ou par effet d'aubaine. Mais gare, prédit l'UGVC ! Plusieurs sociétés, cela signifie des frais de comptabilité, une traçabilité propre à chacune mais aussi l'impossibilité d'utiliser le statut de bouilleur de cru pour toutes.

# Martell tire la croissance du groupe Pernod-Ricard

**COGNAC** Les ventes du négociant ont augmenté de 15 % en volume et 23 % en valeur fin 2018

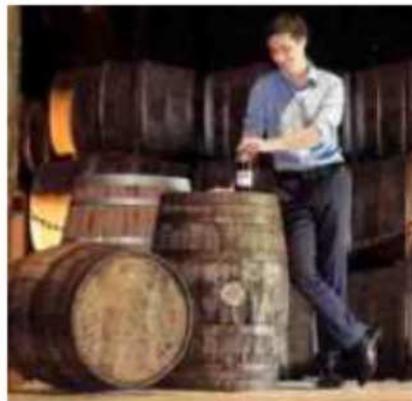
Le cognac, pilier de Pernod-Ricard. « Martell est la première marque du groupe, la plus profitable, devant le whiskey Jameson », avait déclaré le Pdg Alexandre Ricard en septembre, lors d'un voyage à Segonzac.

Jeudi à Paris, le patron du géant des vins et spiritueux a complété son propos. Chiffres à l'appui. Lors du dernier semestre 2018, Martell a livré 1,7 million de caisses dans le monde, soit plus de 20 millions de bouteilles. Les ventes ont augmenté de 15 % en volume et de 23 % en valeur. Certes, la croissance est ici mesurée hors effets de change ; certes, la précocité du nouvel An chinois a dopé les expéditions ; mais la performance, remarquable, est presque inédite.

## Un message aux viticulteurs

« Nous avons désormais besoin de gérer nos stocks de façon pérenne et durable [...]. Sur l'ensemble de l'année fiscale les volumes pourraient augmenter d'environ 10 %, un peu plus ou un peu moins », a toutefois nuancé Alexandre Ricard, jeudi, devant les journalistes et les économistes.

Hier, César Giron, le président de Martell (mais aussi des champagnes Mumm et Perrier-Jouët) s'est dit très « fier ». « Plus 23 % en valeur, plus 15 % en volume : les résultats confirment la solidité de notre stratégie et renouvellent la confiance que nous avons dans l'avenir. » César Giron a parlé de « réussite collec-



**Christophe Valtaud, le maître de chai de la maison Martell.**

PHOTO CYRILLE GEORGE JERUSALMI

tive, dans laquelle [les] partenaires viticulteurs jouent un rôle prédominant. »

Le message n'est pas anodin. Martell a besoin d'eaux-de-vie. La maison pourra-t-elle étancher la soif des marchés étrangers ? Devra-t-elle continger ses expéditions ? Dans un communiqué, la société dit avoir une « vision à long terme, afin d'aligner la croissance des volumes avec ses objectifs de croissance stable. »

Chez les concurrents de Martell, les affaires sont bonnes également. Le mardi 29 janvier, IVMH indiquait que la société Hennessy (45,7 % de part de marché de la catégorie cognac) avait vendu 93,3 millions de bouteilles en 2018 (+ 3 %). Un peu plus tôt, le 22 janvier, Rémy Martin faisait état d'une croissance organique de 13,1 % au troisième trimestre de son exercice décalé.

**Olivier Sarazin**

# Une solution pour mieux maîtriser son diabète

**SANTÉ** L'hôpital de Cognac propose des stages pour apprendre aux personnes malades d'un diabète de type 1 à maîtriser leur alimentation. Une formule originale et efficace

Jonathan Guérin  
j.guerin@sudouest.fr

Ne plus être spectateur de la maladie mais devenir acteur. Voilà le principe qu'insufflent les équipes du Centre hospitalier intercommunal (CHI) du Pays de Cognac. Elles proposent, depuis un an, des stages pour apprendre à maîtriser son diabète. « Attention, cela ne s'adresse pas à tout le monde », prévient le docteur Anne-Christine Delcourt, chargée du projet. « On traite ici le diabète de type 1, c'est-à-dire environ 10 % des cas. Ce sont eux qui doivent faire trois à quatre injections par jour. » Pour palier ces gestes lourds, l'équipe propose une méthode. « Nous avons une technique de prise en charge qui permet d'adapter le traitement à la façon de vivre, plutôt que l'inverse. »

Concrètement, il s'agit de quatre jours de stage, mais l'hospitalisation est obligatoire pour permettre de ne pas faire n'importe quoi avec la glycémie. « Le patient apprend à évaluer l'apport en sucre dans son alimentation pour ajuster la quantité d'insuline. On sort du cadre rigide : avant, on mangeait une quantité fixe de glucide en fonction d'une quantité fixe d'insuline. Désormais, il y a beaucoup plus de liberté. »

## Les seuls dans la région

En clair, les malades peuvent manger comme ils l'entendent, ou tout au moins comme la raison leur recommande. La quantité d'insuline injectée dépendra de la nourriture ingérée. « Cer-



L'équipe du centre hospitalier est la seule, dans le secteur, à proposer cette méthode originale. Mais pour cela, les malades doivent être hospitalisés. PHOTO J.G.

tains avaient pris des habitudes très strictes, comme manger tous les jours 150 grammes de riz, des légumes et un yaourt sans sucre. Là, on laisse la liberté de choisir son alimentation au patient. »

Le principe peut paraître simple, mais il est tout de même complexe à mettre en œuvre. « Ce n'est pas simple, admet le docteur Delcourt. Il faut apprendre à analyser la quantité de sucre contenue dans les aliments. La balance serait trop contraignante, donc on le fait à l'œil. Les exercices pratiques se font autour de buffets. C'est un peu

comme apprendre à conduire, il faut pratiquer pour comprendre. » Le CHI de Cognac est le seul dans le secteur à proposer cette méthode, en dehors des grands centres que sont La Rochelle, Niort et Poitiers. « Ce concept de prise en charge existe depuis trente ans en Suisse, en Allemagne et dans les pays nordiques, précise la diabéto-endocrinologue. Mais il nous a paru pertinent de proposer cela localement, car passer quatre jours loin de chez soi peut apparaître comme un frein chez certains patients. »

L'équipe médicale, composée

également d'une diététicienne et d'une infirmière, a suivi une formation à Niort pour pouvoir dispenser ce stage. En un an, quatre sessions ont permis de former 16 patients. Dans la mesure où il s'agit d'une hospitalisation, le séjour est remboursé par la Sécurité sociale.

Pour l'hôpital, c'est évidemment un atout, avoue le directeur : « Il reste des spécialistes à Cognac », tient à rappeler Stéphane Jacob. La diabéto-endocrinologie fait en effet partie des activités qui ont bonne réputation au CHI, et sert son attractivité.



# LE PIÉTON

Est très en colère contre La Poste.  
Mercredi, il a envoyé une lettre très urgente (une demande de visa pour un voyage la semaine prochaine) à 15 h 29. Il pensait être à l'heure pour la levée de 15 h 30. Las !  
Visiblement, le courrier a été « oublié » et n'est parti que jeudi.  
Ce retard d'une journée pourrait compromettre les chances du Bipède de partir à l'étranger. La Poste, on n'a pas tous à y gagner !



Les grévistes de Veolia Propreté ont été rejoints par des gilets jaunes, un soutien apprécié. PH.M.

# La grève fige Veolia

**SOCIAL** Un mouvement national réclamant le versement à tous de la prime Macron a été très suivi sur le site de Châteaubernard, hier

**Philippe Ménard**  
p.menard@sudouest.fr

Une masse de gilets orange et quelques gilets jaunes. L'entrée du site de Veolia Propreté, à Châteaubernard, avait les couleurs de la colère, hier. L'unité de conditionnement des déchets a massivement suivi un mouvement national initié par une intersyndicale CFDT, CFE-CGC, CGT et FO. « On a 95 % de grévistes. C'est la première fois en quinze ans que l'on mobilise autant de gens », témoigne Évelyne Maurin, déléguée FO. Selon elle, la mobilisation était aussi massive sur les sites de Chermignac, près de Saintes, et d'Aytré, près de La Rochelle. L'antenne de Royan n'a pas suivi, mais elle n'a intégré le groupe que depuis deux mois.

D'où vient leur mécontentement ? De la façon dont a été appliquée la « prime Macron », expliquent les grévistes. « Une prime de 500 € a été annoncée en dé-

cembre pour les salariés touchant moins de 25 000 € euros bruts par an, soit 10 000 personnes sur 50 000 en France. Ensuite, il y a eu un gros manque de communication. Et finalement, on voit que c'est très limité. Ici, sur 80 salariés, il n'y en a que cinq qui l'ont eu, et encore, c'était proratisé. L'un a touché 80 €, par exemple. »

## Des craintes pour l'avenir

L'agacement des salariés est attisé par les bons résultats affichés par le groupe. « En milieu d'année, ils ont fait un communiqué de presse pour dire que l'année avait été excellente. Tout est reversé aux actionnaires ! La prime leur coûte 5 millions d'euros au niveau national. Dans le même temps, on apprend que les cadres dirigeants vont se verser une participation de 35 millions d'euros », s'indigne Évelyne Maurin. La principale revendication est le verse-

ment de la prime de 500 € à chaque salarié, de manière uniforme.

« Les salariés éprouvent un manque de reconnaissance. Il n'y a plus de prime d'intéressement, la prime de participation atteint une centaine d'euros. On fait de gros efforts, sur la sécurité par exemple, on n'a rien en retour », poursuit la déléguée syndicale. Localement, émerge une autre crainte, la fin du marché de collecte des déchets à Cognac, qui rejoindra Calitom, comme le reste de Grand-Cognac. Le site cognacais avait déjà perdu gros avec l'arrêt de la chaîne de tri.

À la suite du mouvement, la direction nationale a avancé une réunion de négociation annuelle sur les salaires au 15 février. Les grévistes se disent prêts à remettre le couvert. Hier, ils ont reçu un soutien apprécié, celui de membres du mouvement des gilets jaunes. « On est sur les mêmes problématiques de pouvoir d'achat. »

# La Ville négocie ferme avec les bailleurs sociaux



**Le Conseil municipal avait déjà dit non au projet de vente des 14 pavillons situés au hameau des Meuniers en 2013.** PHOTO S. B.

Hier soir, le conseil municipal s'est ouvert sur une minute de silence en hommage à Bernard Pique, ancien adjoint aux sports, décédé vendredi 25 janvier. Le maire a également eu une pensée pour Michelle, l'épouse décédée de l'élu Michel Derand.

Au cœur des débats jeudi soir, les logements sociaux. La SA HLM Le Foyer souhaite en effet vendre 32 de ses pavillons locatifs situés sur la commune : 14 sont rue Pierre-et-Jean Bienassis (résidence le Hameau des Meuniers) et 18 autres rue Salvador-Allende. Les locataires actuels en deviendraient des acquéreurs prioritaires. Sollicité par la préfète pour avis sur ce projet de vente, Pierre-Yves Briand, le maire, marchait sur des œufs jeudi soir. La commune est en dessous du quota minimal obligatoire de logements sociaux (20 %) et l'amende annuelle de 45 000 € pèse comme une épée de Damoclès sur la tête de la collectivité.

## **Nouvelle proposition**

Et pour planter totalement le décor, le Conseil municipal à l'unanimité s'était déjà opposé au projet de vente des 14 pavillons (Ha-

meau des Meuniers) en octobre 2013, faute de programme alternatif solide de construction du même bailleur social sur la commune.

Cette fois, la SA HLM Le Foyer a fait une proposition de marché. Direction rue René-Biénès, en amont du complexe omnisports des Vauzelles où sur le côté gauche de la rue sortiraient de terre des logements sociaux à la condition que les bailleurs en deviennent propriétaires. La SA Le Foyer s'engagerait à y édifier 28 logements sociaux en contrepartie de la vente des 32 autres mentionnés précédemment.

Inacceptable pour le maire : « On en perd encore quatre », tout en scrutant du côté de l'Agglo. « Je ne vais pas me faire des amis à la CdC en bloquant ainsi la vente de terrains. » Le maire attendait de nouvelles suggestions de la SA Le Foyer à présenter au Conseil. Il n'en fut rien hier soir.

Fort du soutien de l'opposition, l'avis sur le projet de vente a été rejeté à l'unanimité du Conseil municipal mais la porte à de nouvelles alternatives reste ouverte.

**Sandra Balian**

## CHÂTEAUBERNARD

**Concours de tarot.** Le 21 de Châteaubernard organise son traditionnel concours de tarot ce mardi (chaque 2<sup>e</sup> mardi du mois) à 21 h, salle Jean-Tardif. Ouvert aux licenciés et aux non licenciés.  
Tél. 06 84 17 99 40.

**Alcooliques anonymes.** Ils se réunissent tous les mardis sans exception à 19 h, à la Maison des associations, 14 rue Pierre-Pinard, à Châteaubernard. Le 4<sup>e</sup> mardi du

mois les rencontres sont ouvertes à la famille, aux amis, aux professionnels de santé, etc.  
Tél. 09 69 39 40 20.

## JAVREZAC

**Conseil municipal.** Il aura lieu lundi à 18 h 30, à la mairie. Ordre du jour : application communication par smartphone, délibération enquête publique Symba, registre électoral unique, décision contrat aidé, modification régisseur...

# « Un bel équilibre entre la mer et la campagne »

**TOURISME** Retour sur la Journée des experts du tourisme au Centre de congrès

Par la voix de Saskia Cousin, anthropologue et maître de conférences à l'Université Paris Descartes, c'est une prise de parole lumineuse et extrêmement originale sur la place des vacances dans notre société et dans l'histoire, qui a ouvert hier, au Centre de congrès, la toute première Journée des experts du tourisme. Un temps fort « pour prendre de la hauteur » que partageront chaque année les professionnels du tourisme de Charente-Maritime et Charente, à l'initiative de Charentes Tourisme.

En marge des conférences et ateliers, rencontre avec Stéphane Villain et Jean-Hubert Lelièvre, respectivement président et président délégué de ce comité interdépartemental, véritable agence de développement qui se veut « booster d'activité et de performance au service des professionnels ».

« **Sud Ouest** » Ils sont près de 450 prestataires réunis. Pourquoi l'idée d'une telle journée pour eux ? **Stéphane Villain et Jean-Hubert Lelièvre.** C'est une vraie rencontre entre tous les acteurs du tourisme des deux départements. Histoire d'étudier ensemble la sociologie, la cartographie du tourisme qui nous vient de l'hexagone, et d'ailleurs, de mesurer aussi les évolutions en cours et celles qui se profilent, de se pencher sur nos manières de communiquer, de faire savoir.

Justement, quel poids pèsent les Charentes dans l'économie touristique nationale ?

**Stéphane Villain** Rien qu'en Charente-Maritime, nous sommes la deuxième ou la troisième destination touristique en France. Cette économie pèse 1,8 milliard d'euros de rentrées financières par an, tout confondu, les hébergements, les



Jean-Hubert Lelièvre et Stéphane Villain, respectivement président délégué et président de Charentes Tourisme. PHOTO M.-L.G.

restaurants, les grands sites et parcs d'attractions...

Et dans le détail ?

**S. V.** Cette économie représente 20 000 emplois et c'est aussi 63 millions de nuitées. 85 % de la clientèle est française et 75 % des gens qui sont venus dans le département y reviennent. Ce qui signifie un taux de fidélisation très important. Le tourisme est la première économie du département devant l'industrie nautique.

Le poids du tourisme en Charente-Maritime est-il également lié aux soins par l'eau ?

**S.V.** C'est un atout majeur dans notre département. Nous avons cette chance que les soins par l'eau existent à la fois par la thalasso et par les thermes. Et pour ces soins justement, la courbe est exponentielle. Entre Jonzac, Rochefort et Saujon à ce jour, et les centres de thalasso-

thérapie, le département est déjà bien identifié pour les soins par l'eau. Et la création de thermes annoncée à Saint-Jean-d'Angély permettra une offre supplémentaire.

On est donc sur une complémentarité entre la côte et l'intérieur.

**S. V.** Oui, ce département qui a un trait de côte a aussi une campagne extraordinaire. Avec un patrimoine culturel, culturel, architectural, historique, préhistorique, gastronomique, viticole. Il a aussi des moulins, des sentiers pour les randonneurs à pied, à vélo, à cheval... C'est considérable.

Du point de vue de l'anthropologue qui a ouvert cette journée, Jonzac a tout...

**S. V.** Oui, j'ai vraiment cette impression. Jonzac a tous ces atouts, quasiment la mer avec les Antilles, les moulins restaurés et productifs, un château, des sentiers, les soins par

DE 1 000 À 100 000

Lors de l'ouverture de cette journée et des mots de bienvenue par le maire et président de la Communauté de communes de Haute Saintonge, Claude Belot, ce dernier a salué « la démarche partenariale des deux départements. C'est un acte d'intelligence que de vouloir travailler ensemble dans un espace commun ». S'agissant de tourisme, il a rappelé le chemin parcouru par Jonzac : « Quand je suis arrivé aux affaires, on recevait à Jonzac, en 1970, mille touristes. Ce qui veut dire qu'on n'existait pas. Aujourd'hui, ils sont 100 000. Mais entre-temps, on a créé une station thermale devenue la 7e de France et qui est en passe de s'agrandir encore, on a créé des équipements de loisirs, des hébergements ont suivi. Sur la Haute Saintonge, la Communauté a créé des sites attractifs et cette salle à dimension régionale... Le tourisme, il faut y croire. Il faut de la volonté, des investissements de la part des collectivités publiques communautaires, et il faut du temps long ».

l'eau avec les thermes, une salle comme celle-ci, faite pour rassembler. Elle a des sites touristiques formidables tout autour... Ce qui a été imaginé ici est exemplaire.

La complémentarité mer/campagne est-elle réelle ?

**Stéphane Villain et Jean-Hubert Lelièvre.** Cette entité Charentes que nous fomons aujourd'hui est bien équilibrée entre sa façade atlantique qui est sa vitrine et sa campagne si riche. Si on gagne des parts de marché demain, c'est sur la campagne, pas sur le littoral qui est blindé en été. En revanche, en campagne, on peut accueillir du monde pour les vacances. Bien sûr ils iront quelques jours à la mer mais ils trouveront sur place de quoi passer de belles vacances en Charente-Maritime comme en Charente.

Recueilli par Marie-Laure Gobin